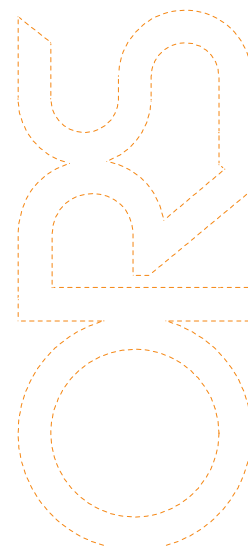


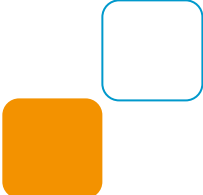
Analyse des actions de prévention sur la thématique « **Conduites addictives** » financées par l'ARS BFC en 2018

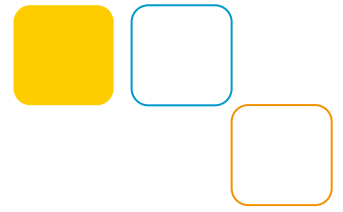


Observation et suivi cartographique des
actions régionales de santé :
OSCARS 2018

 **Décembre 2019**







Contexte

Le Projet Régional de Santé 2018-2028 Bourgogne-Franche-Comté souligne le caractère central de la prévention dans toutes les actions visant à améliorer la santé. Sont distinguées la prévention primaire qui agit en amont de la maladie (ex : vaccination et action sur les facteurs de risque), la prévention secondaire qui agit à un stade précoce de son évolution (dépistages), et la prévention tertiaire qui agit sur les complications et les risques de récurrence.

Les actions de prévention sont proposées par divers acteurs et disposent de financements multiples en Bourgogne-Franche-Comté. L'ORS est chargé de répertorier et de caractériser les actions financées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Pour ce faire, l'ORS utilise l'outil d'Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé (OSCARS). Il permet de donner de la visibilité à l'activité menée dans le champ de la santé publique en proposant les catégories suivantes :

- Actions de santé publique
- Répertoire des acteurs
- Catalogue des outils et supports pédagogiques
- Actions d'éducation thérapeutique

Développé par le Comité Régional d'Éducation pour la Santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet outil a été successivement adopté par les régions Martinique, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Guadeloupe, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Occitanie, Grand Est, Auvergne Rhône-Alpes et Océan Indien. D'autres régions de France sont susceptibles de l'intégrer à tout moment, en contactant le CRES PACA.

OSCARS permet d'accéder à **une base de données détaillées** des actions contribuant à l'atteinte des objectifs régionaux de santé publique, de déterminer la **couverture territoriale** de chacune d'entre elles, d'identifier les **acteurs**, les **partenaires** et les **financeurs**.

Les actions de prévention sont renseignées depuis 2012 en Bourgogne et depuis 2014 en Franche-Comté. Les actions d'éducation thérapeutique sont renseignées depuis 2015.

1 Matériel et méthode

1.1 OBJECTIF

Cette analyse des actions de prévention enregistrées au sein de la base Oscars permet de rendre compte des actions financées par l'Agence Régionale de Santé en Bourgogne-Franche-Comté en 2018, ayant pour thème les conduites addictives.

1.2 ACTIONS SAISIES

Les données saisies sont transmises par l'ARS et proviennent actuellement de plusieurs sources :

- Fiches descriptives des actions financées via deux principaux centres budgétaires du fonds d'intervention régional (FIR) : « prévention et promotion de la santé » d'une part et « qualité alerte crise et santé environnementale » d'autre part ;
- Dossiers de demandes de subvention CERFA
- Contrats pluri-annuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des promoteurs des actions
- Fiches-actions des contrats locaux de santé

La saisie est dynamique et évolutive. Les actions s'inscrivent de plus en plus souvent dans des CPOM, décrivant, pour plusieurs années, les grands axes financés. Certains des contrats pluriannuels reçus en 2018 portaient, par exemple, sur des années antérieures, ce qui implique de saisir rétroactivement des actions des années précédentes. Il s'agit d'une phase de transition qui sera bientôt achevée, avec l'arrivée des nouveaux CPOM.

L'Observatoire régional de la santé est gestionnaire de la base Oscars depuis 2012, pour les actions financées par l'ARS Bourgogne. En 2016, il a élargi la saisie des actions à la Franche-Comté, assurée par l'Ireps Franche-Comté depuis 2014.

À noter que dans cette extraction, ne sont pas recensées les actions déployées dans le cadre du Moi(s) sans tabac.

1.3 CRITÈRES ET INDICATEURS

L'ensemble des actions de prévention est décrit selon les critères et indicateurs suivants :

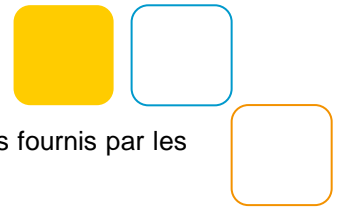
- thème
- type de publics
- type d'actions
- type d'acteurs
- catégorie d'interventions (en utilisant l'outil catégorisation des résultats¹)
- caractère de l'action (reconduite ou non)
- territoire (département et portée géographique)

¹ L'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention (Promotion Santé Suisse, 2005) est utilisé pour rendre compte de la pertinence et de la cohérence du dispositif. Ce modèle prévôt et recense méthodiquement les résultats des projets en promotion de la santé. Les résultats attendus des interventions en prévention et promotion de la santé sont classés en trois axes :

- amélioration de la santé de la population,
- modification des déterminants de la santé (modification positive),
- modification des facteurs qui influencent les déterminants de la santé.

Source : *Promotion santé suisse 2005. Adapté pour la France par Santé Publique France, disponible sur <http://santepubliquefrance.fr/>*





Les critères sont renseignés en fonction des données disponibles dans les documents fournis par les promoteurs à l'ARS.

Une action peut concerner plusieurs thèmes, s'adresser à plusieurs publics, être implantée dans différentes structures et appartenir à plusieurs catégories. Cela explique que les effectifs ou pourcentages présentés dans l'analyse soient supérieurs au nombre d'actions répertoriées dans Oscars.

De même, au niveau géographique, une action peut être mise en place dans plusieurs départements et avoir différentes portées géographiques.

1.4 ANALYSE

Cette analyse descriptive concerne uniquement les actions de prévention ayant pour thème les conduites addictives en Bourgogne-Franche-Comté. La description est réalisée pour l'année 2018.

Les fréquences (en pourcentages) sont rapportées au nombre d'actions répertoriées dans l'année et au niveau géographique correspondant.

L'analyse présentée s'appuie sur la base de données des actions de prévention extraites en septembre 2019.

2 Le Parcours Addictions de l'ARS²

Les conduites addictives sont un problème majeur de santé publique justifiant une politique de prévention, de soin et de réduction des risques et des dommages : elles seraient responsables de plus de 127 000 décès par an en France³ et, au-delà de la mortalité, leurs impacts médicaux (maladies chroniques) et sociaux sont multiples.

Près de 4 000 Bourguignons-Francis-Comtois se trouvent en affection de longue durée du fait de troubles addictifs, soit 14 personnes pour 10 000 habitants (10,5 personnes en France hexagonale)⁴.

Toutes les catégories de la population sont concernées mais certains publics sont plus vulnérables, notamment les adolescents.

Il importe ainsi de souligner la vulnérabilité particulière du cerveau de l'adolescent aux substances psychoactives dans le cadre du processus de maturation cérébrale (jusqu'à 25 ans). Quel que soit le produit considéré, la précocité de l'expérimentation et de l'entrée dans la consommation accroît les risques de dépendance ultérieure et les dommages conséquents. Le marketing/publicité à destination des adolescents ainsi que leur appétence à expérimenter et à rechercher des sensations rendent ce public d'autant plus vulnérable.

Du fait du caractère multifactoriel des addictions, la prise en charge nécessite une approche globale, avec des interventions diversifiées et coordonnées.

Le champ des addictions, dans cette logique de prise en charge globale, fait donc appel à l'ensemble des secteurs :

- de la prévention, prévention ciblée en fonction des populations. Elle est portée par les centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD), les réseaux de santé, et l'ensemble des professionnels de l'addictologie ; Et également par les associations locales, les associations d'usagers et les institutions
- soins de ville : les professionnels de santé de 1^{er} recours, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, les réseaux de santé
- du médico-social : les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques auprès des Usagers de Drogue (CAARUD)
- du sanitaire : unités d'addictologie hospitalières hiérarchisées en 3 niveaux. L'offre sanitaire en addictologie est assurée dans notre région par deux types de structures sanitaires :
 - les établissements de santé dont les établissements de santé mentale,
 - les établissements de soins de suite et de réadaptation en addictologie.

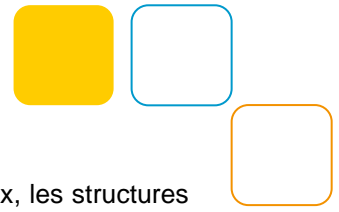
À noter, 11 unités sanitaires dispensent des soins aux détenus au sein des centres pénitentiaires.

Les réponses, adaptées en fonction de l'usage (ou mésusage), doivent porter sur toutes les formes d'addictions, qu'elles soient liées à une ou plusieurs substances psychoactives (alcool, drogues illicites, tabac, médicaments...) ou à un comportement (addiction aux jeux par exemple). La réduction des risques et des dommages constitue un changement de paradigme dans la prise en charge, tout en étant partie intégrante du processus de soin.

² D'après le Projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028

³ Source synthèse thématique vue d'ensemble / toutes drogues OFDT mars 2017

⁴ Source CNAMTS, MSA, RSI, 2014 exploitations ORS BFC



Cette prise en charge globale intègre également l'articulation avec les services sociaux, les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion dans une logique d'insertion / réinsertion sociale, et également ceux de la Justice et la protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) pour organiser la prévention, améliorer la prise en charge et s'assurer de la continuité des soins aux personnes sous-main de justice, dont les détenus (intervention dans les centres de détention notamment).

Ainsi, la diversité des acteurs et des aides mobilisés, permet de proposer un accompagnement pluri disciplinaire, dans une logique de transversalité et de complémentarité, adapté aux besoins de la personne. L'approche parcours de santé en addictologie est essentielle pour apporter des réponses adaptées à chaque situation.

OG1 : Diminuer les consommations de substances addictives

- Agir auprès des adolescents, en priorisant l'approche prévention-promotion de la santé, en favorisant l'intervention précoce
- Développer la sensibilisation, l'échange de pratiques et les retours d'expérience entre professionnels notamment les professionnels accompagnant des publics vulnérables (femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives, personnes en situation de précarité, personnes sous-main de justice)
- Éviter l'entrée dans le tabagisme et aider les fumeurs à s'arrêter

OG2 : Répondre aux problèmes de démographie des médecins addictologues

- Augmenter le taux de dépistage aux dépistages organisés (sein, colorectal, col de l'utérus), particulièrement dans les territoires avec les taux les plus faibles
- Développer certains autres dépistages

OG3 : Améliorer l'efficacité de la prise en charge (ambulatoire, sanitaire et médico-sociale) des personnes en situation d'addiction

- Agir auprès des femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives et son accompagnement une fois l'enfant né
- Agir auprès des personnes en situation de précarité et personnes sous-main de justice, en priorisant la continuité des soins en addictologie et la réinsertion
- Améliorer l'organisation de l'offre médico-sociale, sanitaire et ambulatoire en addictologie

3 Résultats

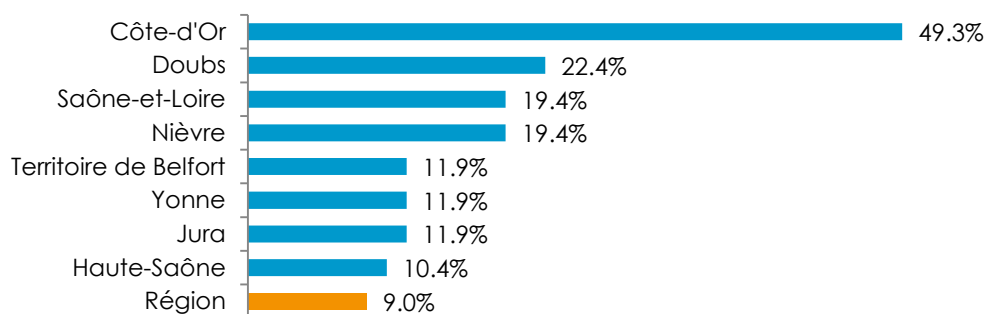
3.1 EFFECTIF ET RÉPARTITION DES ACTIONS DE PRÉVENTION

La base OSCARS recense 67 actions de prévention ayant pour thématique les conduites addictives en Bourgogne-Franche-Comté, en 2018. Parmi ces actions, 29,8 % (n=20) traitent exclusivement cette thématique.

3.2 ACTIONS PAR DÉPARTEMENT

Sur les 67 actions, la moitié se déroule en Côte-d'Or (49,3 %, n=33), et près d'une sur cinq dans le Doubs (22,4 %, n=15), dans la Nièvre (19,4 %, n=13) ou en Saône-et-Loire (19,4 %, n=13). Six actions sont mises en place sur l'ensemble du territoire régional.

Répartition des actions de prévention par département en 2018 (en %)



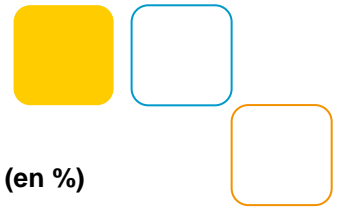
NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

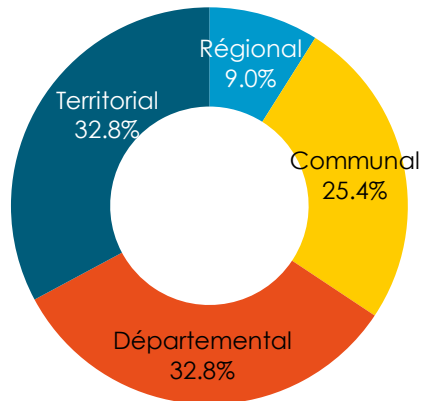
3.3 PORTÉE GÉOGRAPHIQUE

La portée géographique (ou le niveau d'intervention) est différente du lieu de mise en place de l'action ; elle correspond au rayonnement géographique de l'action, qui peut être communal, territorial de santé (pays), départemental ou régional.

La portée géographique des actions sur la thématique Conduites addictives, en 2018, est majoritairement départementale (33 %, n=22) et par territoire de santé (à même hauteur). En outre, six actions ont un rayonnement régional.



Répartition des actions de prévention par portée géographique* en 2018 (en %)

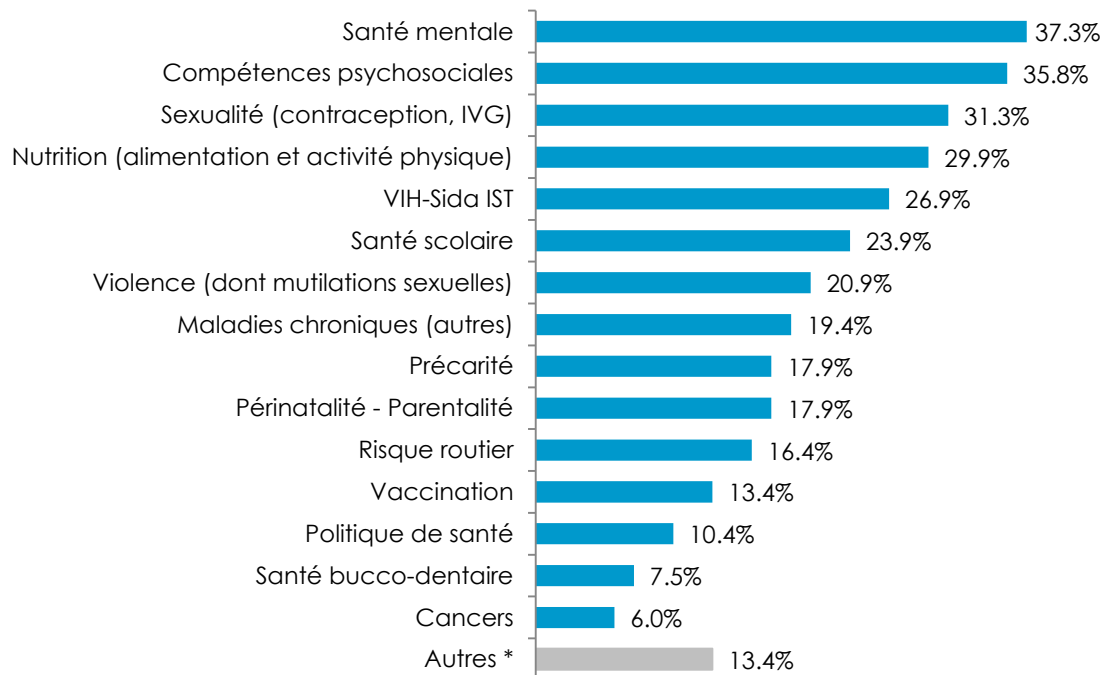


Source : Oscars 2018 -Exploitation ORS BFC

3.4 THÈMES ABORDÉS

En 2018, lorsque les actions de prévention des conduites addictives sont multi-thématiques, les principaux autres thèmes abordés sont la santé mentale (37,3 %, n=25), les compétences psychosociales (35,8 %, n=24), la sexualité (31,3 %, n=21) ou encore la nutrition (29,9 %, n=20).

Répartition des actions de prévention par thème en 2018 (en %)



*Moins de 4 actions par thème : Hépatites (VHB – VHC), Maladies infectieuses (autres), Accidents de la vie courante, Vieillesse, Environnement.

NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

3.5 TYPES DE PUBLIC

L'analyse des actions visant les publics usagers est distincte de celle visant les publics professionnels.

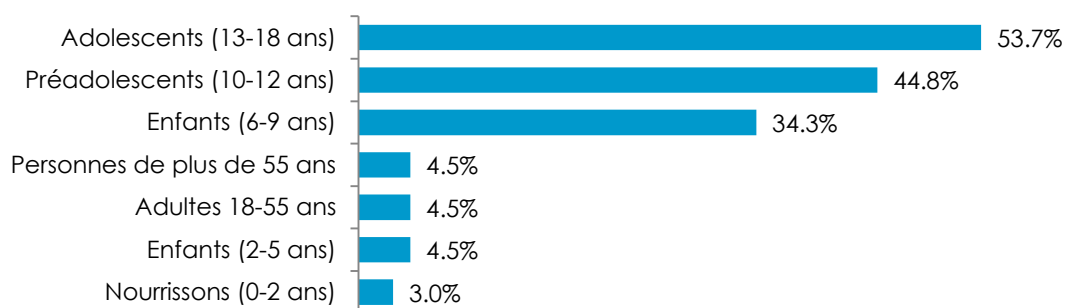
➤ **Actions visant les publics usagers**

Parmi les publics cibles, des regroupements ont été réalisés pour faciliter la présentation des résultats. Les publics ont été scindés en deux sous catégories : actions visant des populations par groupe d'âge, actions visant d'autres publics.

- Pour les actions visant des populations d'âges différents

Les principales populations par groupe d'âge concernées sont les adolescents de 13 à 18 ans (53,7 %, n=36) et les pré-adolescents, âgés entre 10 et 12 ans (44,8 %, n=30) ainsi que les enfants de 6 à 9 ans (34,3 %, n=23).

Répartition des actions de prévention par type de public (groupes d'âge) en 2018 (en %)



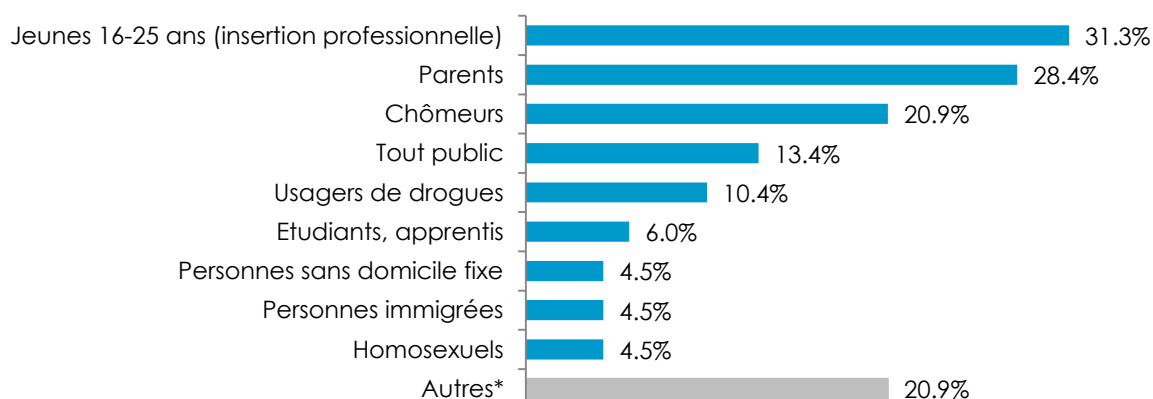
NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

- Pour les actions visant d'autres publics

Les autres publics les plus visés sont les jeunes de 16-25 ans en insertion professionnelle (31,3 %, n=21) et les parents (28,4 %, n=19). Une action sur cinq s'adresse aux chômeurs (20,9 %, n=14).

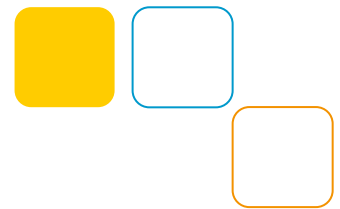
Répartition des actions de prévention par autres types de public en 2018 (en %)



*Moins de 3 actions par public : Femmes enceintes, aidants, personnes handicapées, personnes en difficultés socio-économiques, personnes relais / pairs, personnes détenues ou sous main de justice, personnes prostituées, homme, femme, autre.

NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

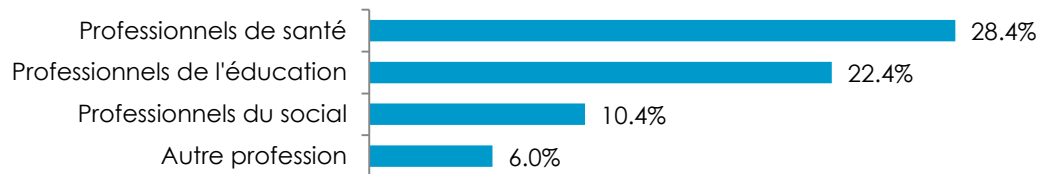
Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC



➤ **Actions visant les professionnels**

Hors usagers, les actions de prévention s'adressent surtout aux professionnels de santé (28,4 %, n=19) et de l'éducation (22,4 %, n=15).

Répartition des actions de prévention par type de public professionnel en 2018 (en %)



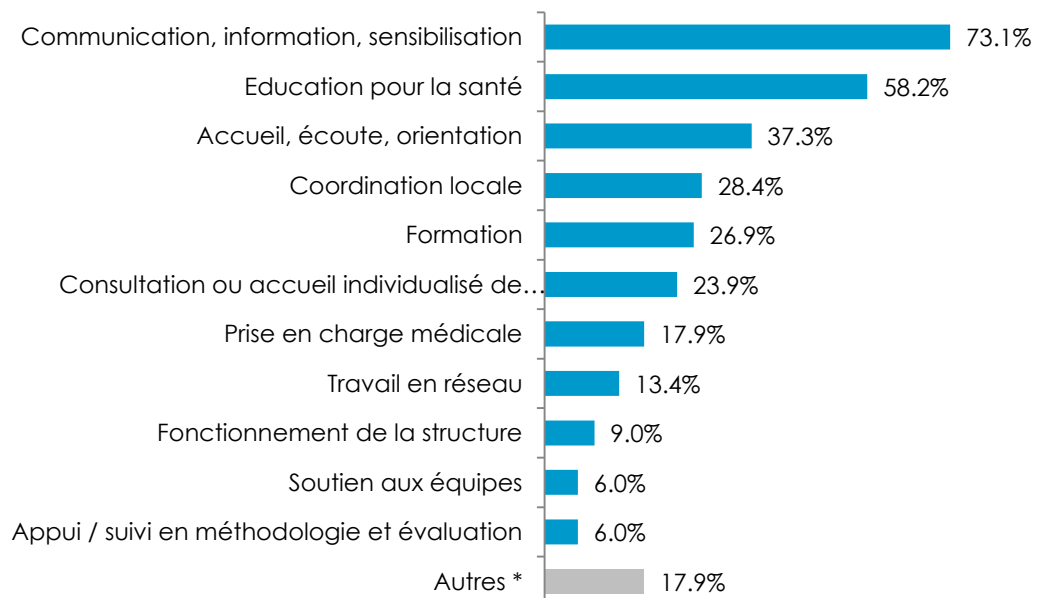
NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

3.6 TYPES D'ACTION

Les actions de prévention 2018, réunies au sein de la thématique « conduites addictives », sont majoritairement des actions de communication, information et sensibilisation (73,1 %, n=49), ou d'éducation pour la santé (58,2 %, n=39). Dans une moindre mesure, il s'agit principalement d'actions d'accueil, écoute, orientation (37,3 %, n=25), de coordination locale (28,4 %, n=19), ou de formation (26,9 %, n=18).

Répartition des actions de prévention par type d'action* en 2018 (en %)



* Moins de 4 actions par type d'action : Consultations de dépistage ; Action de santé communautaire ; Prise en charge sociale ; Étude et recherche ; Production, analyse ou valorisation ; Actions liées à la réglementation.

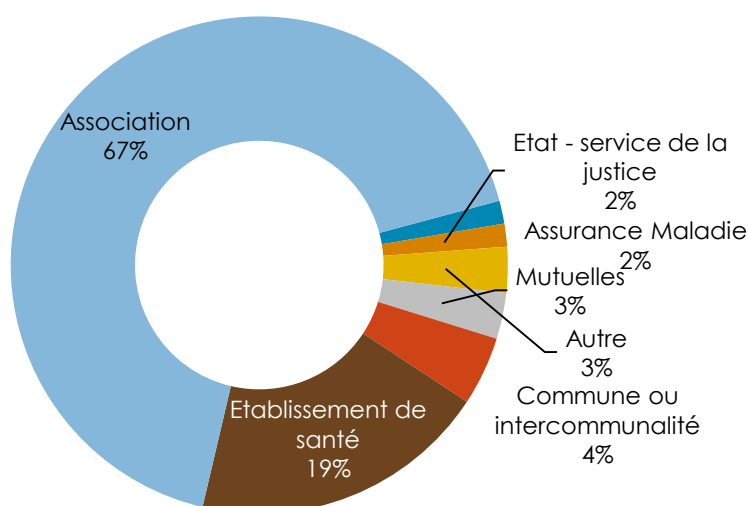
NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

3.7 TYPES D'ACTEURS

En 2018, deux tiers des porteurs d'actions de prévention des conduites addictives sont des associations (67,2 %, n=45), et, à un degré moindre, des établissements de santé (19,4 %, n=13).

Répartition des actions de prévention par type d'acteurs en 2018 (en %)



NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

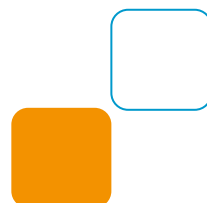
3.8 DÉTERMINANTS DE SANTÉ VISÉS

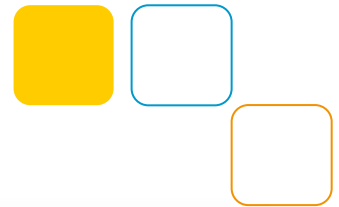
Un outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention a été élaboré, il a été développé à partir d'un modèle mis au point par Don Nutbeam. Ce modèle est basé sur l'hypothèse que la santé, en tant que but de la prévention et de la promotion de la santé, ne peut être atteinte qu'en passant par des stades intermédiaires. Dans cet ordre d'idées, la promotion de la santé est comprise comme un processus d'apprentissage aux niveaux de l'individu, de groupes et d'organisations. Les catégories se définissent de la façon suivante :

- A1 : Développement d'offres de promotion de la santé
- A2 : Représentation d'intérêts, collaboration entre organisations
- A3 : Mobilisation sociale
- A4 : Développement de compétences personnelles

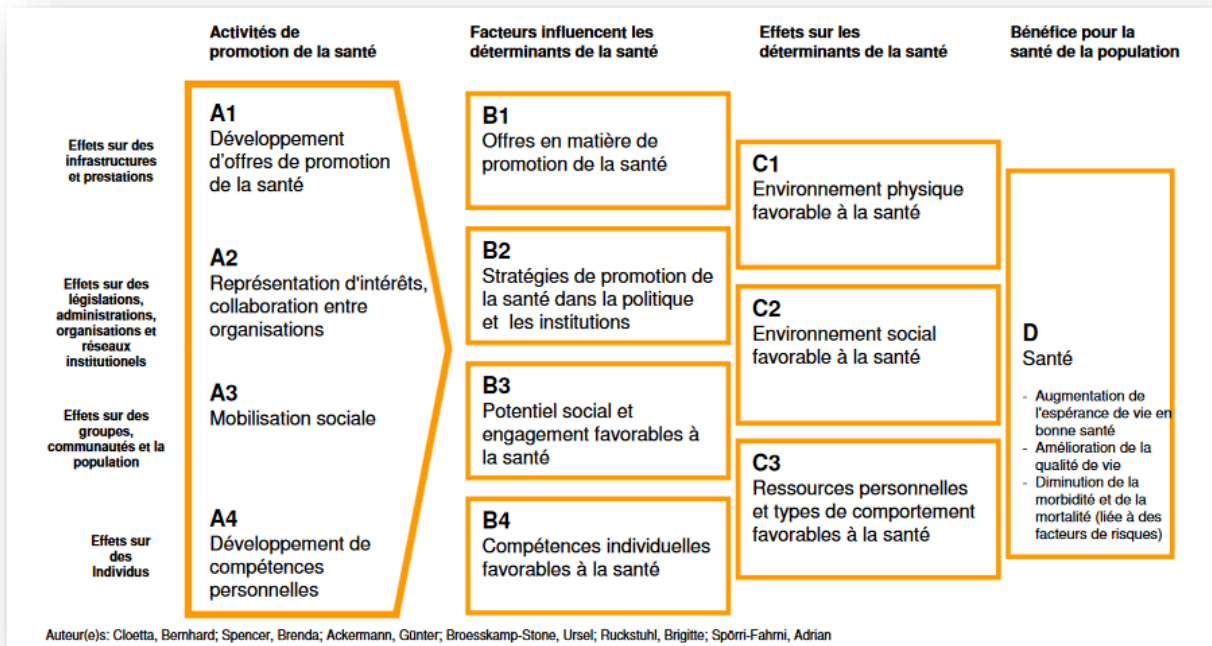
- B1 : Offres en matière de promotion de la santé
- B2 : Stratégies de promotion de la santé dans la politique et les institutions
- B3 : Potentiel social et engagement favorable à la santé
- B4 : Compétences individuelles favorables à la santé

- C1 : Environnement physique favorable à la santé
- C2 : Environnement social favorable à la santé
- C3 : Ressources personnelles et types de comportement favorables à la santé



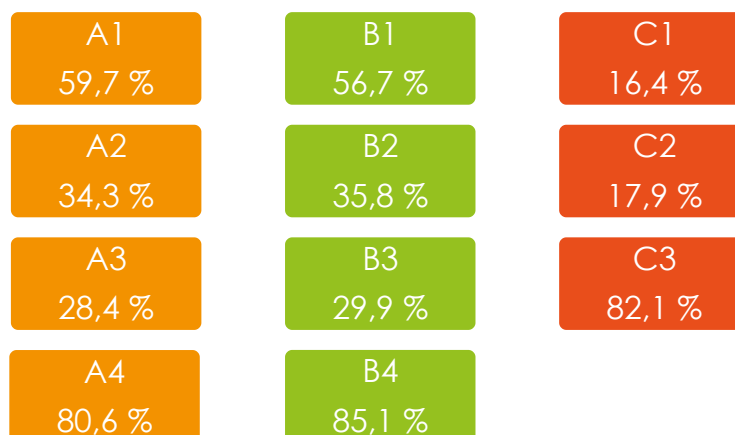


Aperçu général de l'outil de catégorisation des résultats



En 2018, plus de 80 % des actions portant sur le thème « conduites addictives » visent à exercer une influence positive sur la santé de la population grâce au développement des compétences personnelles (savoirs faire, savoirs-être) favorables à la santé, à savoir les catégories A4, B4 et C3. Plus de la moitié des actions visent également le développement d'offres en matière de promotion de la santé, c'est-à-dire les catégories A1 et B1 (respectivement 59,7 %, n= 26 ; et 56,7 %, n=38), via la formation des professionnels de santé.

Répartition des actions de prévention par catégorie en 2018 (en %)



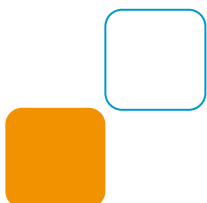
NB : La somme des pourcentages est supérieure à 100%, l'item étant à choix multiple

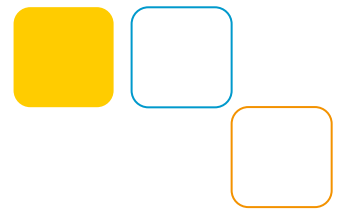
Source : Oscars 2018 - Exploitation ORS BFC

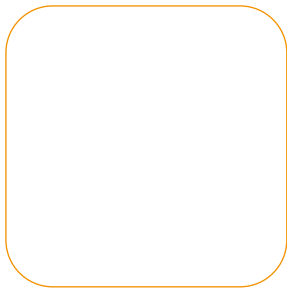
Conclusion

En 2018, les actions de prévention des conduites addictives, portées principalement par des associations, se sont surtout déroulées en Côte-d'Or, dans le Doubs, en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, avec une portée départementale ou territoriale pour deux tiers d'entre elles.

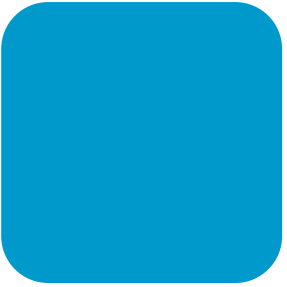
Les premiers publics visés sont les enfants et les adolescents. Il s'agit majoritairement d'actions de communication, information et sensibilisation (73,1 %, n=49), ou d'éducation pour la santé (58,2 %, n=39). Ces actions concourent surtout à l'objectif général n°1 du Parcours Addictions, et en particulier à l'objectif opérationnel : Agir auprès des adolescents, en priorisant l'approche prévention-promotion de la santé, en favorisant l'intervention précoce.







ORS



ORS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LE DIAPASON - 2 PLACE DES SAVOIRS - 21000 DIJON

Tél 03 80 65 08 10

contact@orsbfc.org

WWW.ORSBFC.ORG

